

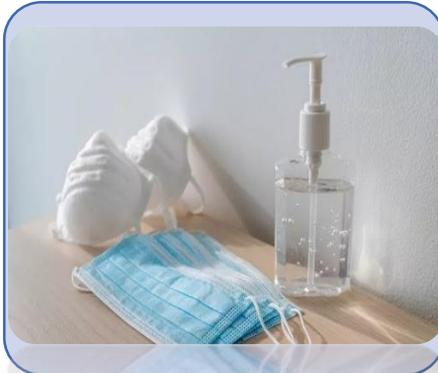
MESURES D'ORGANISATION DU TRAVAIL POUR LE PERSONNEL ROULANT

En application du Décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19,
NOUS APPLIQUONS LES CONSIGNES SUIVANTES :



VEHICULES

- L'affectation fixe d'un véhicule par conducteur est privilégiée.



MISE A DISPOSITION DE KIT DE DESINFECTION

- Le Nettoyage du véhicule et de la carte conducteur (volant, poignées, tableau de bord, clés, commande manuelle des hayons et l'ensemble de l'habitacle) par le conducteur en fin de service au moyen de produits désinfectants adaptés.
- Mise à disposition d'un flacon hydroalcoolique par véhicule afin d'assurer un lavage régulier de mains,
- L'affectation d'outils individuels à chaque livreur est privilégiée (stylos à usage personnel, diable, transpalette, sacs, tablette, téléphone, commandes manuelles...).
- Mise à disposition de KIT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : GANTS et MASQUES DE PROTECTION, GEL HYDRO



LIVRAISON SANS CONTACT

- **LA LIVRAISON SANS CONTACT** : La remise et la signature des documents de transport sont réalisées **sans contact entre les personnes** :
- Vous pouvez demander au client de signer le document de transport, s'il accepte, il signe avec un stylo à **USAGE PERSONNEL**, si ce dernier refuse, vous devez demander un nom et l'apposer sur le document de transport afin de vous couvrir et respecter les consignes liées à la « bonne livraison ».
- Dans le cas de livraisons à domicile, les chauffeurs, après communication avec le destinataire, laissent les colis devant la porte en mettant en œuvre des **méthodes alternatives** qui confirment la bonne livraison et ne récupèrent pas la signature du destinataire.



PROTCOLE DE SECURITE CHEZ NETWORK



REGLES DE VIE



- Au bureau ou chez le client, respecter les mesures de distanciations : 1 m
- Tousser / éternuer dans son coude même avec un colis dans les mains
- Jeter son mouchoir, à usage unique, dans une poubelle fermée
- Après chaque échange ou livraison et à chaque fois que vous touchez des objets métalliques, se laver les mains à l'aide d'eau et de savon, ou de gel hydroalcoolique
- Saluer sans serrer la main ni embrasser

PORTS DES GANTS ET PORTS DES MASQUES



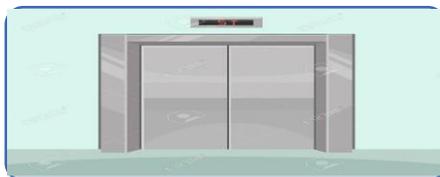
- Jeter les gants et les masques après chaque utilisation
- Se laver les mains avant et après l'usage des gants et des masques
- Respecter les consignes d'hygiène et de lavage des mains, même en utilisant des gants

ACCUEIL



- **Évitez les déplacements inutiles**
- **Privilégier les communications téléphoniques et système de géolocalisation pour communiquer**
- **Limiter le nombre de personne dans les bureaux et au service exploitation : 1 chauffeur à la fois**
- Respectez au moins 1 mètre de distance dans les bureaux

CHEZ LES CLIENTS : LES ASCENSEURS



- Privilégier l'usage des escaliers
- Ne pas prendre l'ascenseurs si la distanciation d'1m est impossible
- Se laver les mains après utilisation de l'ascenseur

PROCOLE DE SECURITE CHEZ NETWORK

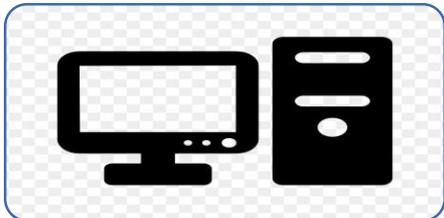


SALLE DE PAUSE



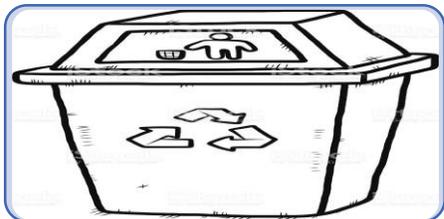
- Les prestations de ménages et de nettoyage sont renforcées
- Les déplacements à l'intérieur du site de l'entreprise sont limités au STRICT nécessaire
- Le nombre de personnes en pause au même moment est limité afin de garantir le respect des distances
- Echelonner les pauses et horaires de repas
- Ces mesures s'appliquent également au personnel extérieur ayant accès aux locaux

MATERIELS PARTAGES



- Se laver les mains avant de prendre son poste
- Nettoyer le matériel partagé avec d'autre personnes (collègues) après utilisation : clés de voitures...
- Nettoyer le plus souvent possible, les objets fréquemment touchés (imprimantes, guidons de transpalettes, volant de véhicules, habitacles des véhicules, poignées de portes, boutons).
- Nettoyer le matériel et les objets partagés avant de quitter son poste de travail

DECHETS



- Jeter les mouchoirs, lingettes ou gants usagés dans les poubelles prévues à cet effet
- Respecter les consignes du tri des déchets du site
- Respecter les lieux communs de l'entreprise